

Mosaïque canadienne du chômage dans les années 90

Dave Gower

Les disparités régionales représentent l'un des plus graves problèmes structurels auxquels fait face le marché du travail canadien. Traditionnellement, le taux de chômage est élevé dans certaines régions comme les provinces de l'Atlantique, mais beaucoup plus faible ailleurs.

Tel était le portrait que l'on pouvait observer, notamment à la fin des années 80. Après plusieurs années de prospérité, la région de Toronto et ses environs ont connu une certaine pénurie de main-d'œuvre, à en juger par les faibles taux de chômage et la prolifération d'annonces d'emploi. Pendant ce temps, d'autres régions telles que la Gaspésie et la campagne terre-neuvienne restaient aux prises avec un taux de chômage supérieur à 10 % (Gower, 1989).

Depuis lors, le Canada a traversé une récession et amorcé une lente reprise. Or, cela a influé sur le taux de chômage des régions à des degrés divers, créant ainsi une situation différente à bien des égards de celle qui avait cours à la fin de la dernière décennie (voir *Définitions*).

À l'aube de la récession, les tendances diffèrent

Pour l'ensemble du pays, le taux de chômage avait touché un plancher en 1989, avant que la récession du début des années 90 n'entre en scène. Dans certaines régions, toutefois, le chômage avait déjà commencé à augmenter entre 1988 et 1989.

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4616.

Définitions

Règle générale, on fait appel aux provinces pour analyser les disparités régionales. Cependant, la **région métropolitaine de recensement (RMR)** constitue ici notre principale unité de mesure. L'Enquête sur la population active (EPA) définit une RMR comme étant la «principale zone du marché du travail d'un noyau urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) ayant au moins 100 000 habitants». Dans les fichiers de l'EPA, les estimations de référence pour les RMR (calculées d'après le Recensement de la population) ne remontent qu'à 1987; par conséquent, les séries présentées dans l'article n'ont pu être calculées qu'à partir de cette année. Nous avons donc retranché les RMR des provinces afin de dégager les zones provinciales restantes, soient les petites agglomérations urbaines et les régions rurales.

Par exemple, le taux de chômage à Toronto est passé de 3,7 % en 1988 à 4,0 % en 1989. De plus, on a observé une augmentation égale ou supérieure à un point de pourcentage dans quatre régions : l'Île-du-Prince-Édouard (de 12,9 % à 14,0 %), Sherbrooke (de 7,1 % à 9,2 %), Ottawa-Hull (de 5,1 % à 6,1 %) et Regina (6,9 % à 7,9 %). Le ralentissement préalable à la récession ne s'est pas manifesté au même moment ni avec la même ampleur dans les taux de chômage de toutes les régions (tableau 1).

La récession s'aggravant en 1991 et 1992, le taux de chômage au Canada a grimpé pour atteindre 11,3 %, en hausse de près de 4 points par rapport à son niveau de 1989 (7,5 %). Cette recrudescence ne s'est cependant pas répercutée de manière égale dans toutes les régions.

Ces zones résiduelles démontrent manifestement les diverses conditions existant sur le marché du travail à l'échelle régionale. Une étude aussi détaillée dépasse le cadre du présent article; les lecteurs souhaitant voir des données portant sur les zones plus petites peuvent consulter la publication de Statistique Canada intitulée *Moyennes annuelles de la population active*.

Les estimations de l'emploi et du taux de chômage utilisées dans cet article sont des moyennes annuelles tirées de l'EPA. Cette enquête mesure l'emploi et le chômage selon le lieu de résidence plutôt que selon le lieu de travail. Ainsi, par exemple, l'estimation de l'emploi d'une région donnée correspond au nombre de résidents de cette région qui détiennent un emploi et non au nombre de personnes travaillant dans cette même région.

Dans les provinces de l'Atlantique, où le taux de chômage était déjà élevé, la progression a été très faible (le taux passant de 12,2 % à 14,9 %, en hausse de 2,7 points). Au Québec, l'augmentation observée entre 1989 et 1992 a été proche de la moyenne nationale (de 9,3 % à 12,8 %, soit 3,5 points). C'est en Ontario que le taux de chômage a fait le bond le plus considérable, soit près de 6 points de pourcentage, passant de 5,1 % à 10,9 %.

Par ailleurs, le taux de chômage a augmenté de moins de 2 points dans l'Ouest (passant de 7,4 % à 9,3 % dans les Prairies et de 9,1 % à 10,5 % en Colombie-Britannique).

Les fluctuations sont encore plus marquées à une échelle régionale détaillée. Ainsi, le taux de chômage à Toronto et à Oshawa a bondi de

plus de 7 points entre 1989 et 1992, tandis que Saint John a été peu touchée par la récession (le taux passant de 10,7 % en 1989 à 11,4 % en 1992). Fait peut-être plus marquant, les taux de chômage sont demeurés stables et ont même diminué dans certaines régions de l'Ouest, notamment au Manitoba (région non métropolitaine), à

Regina et à Victoria. De plus, l'augmentation a été relativement faible ailleurs dans l'Ouest.

Le chômage est la résultante d'un ensemble complexe de facteurs liés à l'offre et à la demande, mais il est possible de trouver dans les tendances de l'emploi une explication clé de la stabilité du chômage dans l'Ouest. En effet, le

nombre d'emplois s'est maintenu à un niveau assez élevé dans ces provinces, en particulier en Alberta et en Colombie-Britannique. Par exemple, Vancouver s'est enrichie de plus de 50 000 emplois entre 1989 et 1992, pendant que Toronto en perdait plus de 140 000 (tableau 1 en annexe).

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
	%								
Canada	8,9	7,8	7,5	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5
Atlantique	13,9	12,3	12,2	12,7	14,0	14,9	15,4	14,8	13,4
St. John's	12,5	11,2	10,8	11,9	13,3	15,6	14,1	14,1	12,6
Terre-Neuve hors RMR	20,8	19,2	18,2	19,8	21,2	22,8	23,7	24,3	21,9
Île-du-Prince-Édouard	13,1	12,9	14,0	14,9	16,9	17,9	18,1	17,1	14,7
Halifax	9,0	7,9	6,9	7,9	9,1	10,0	11,2	9,4	8,9
Nouvelle-Écosse hors RMR	14,6	11,8	11,9	12,4	14,1	15,3	17,1	16,1	14,4
Saint John	13,0	11,2	10,7	9,6	11,8	11,4	10,5	12,2	10,3
Nouveau-Brunswick hors RMR	13,2	12,2	12,8	12,6	13,0	13,2	13,1	12,5	11,8
Québec	10,3	9,4	9,3	10,2	12,0	12,8	13,2	12,2	11,3
Chicoutimi-Jonquière	10,8	11,2	9,5	10,2	12,8	14,1	15,3	14,3	15,3
Québec	9,1	8,5	6,9	7,6	9,5	11,4	11,2	11,3	10,3
Trois-Rivières	10,8	10,3	9,4	9,4	11,4	15,0	13,3	13,0	11,2
Sherbrooke	10,6	7,1	9,2	8,9	13,2	13,5	11,7	9,3	11,1
Montréal	10,0	9,3	9,2	10,2	12,3	13,2	13,7	12,5	11,3
Québec hors RMR	11,2	10,2	10,4	11,3	12,6	12,7	13,3	12,3	11,5
Ottawa-Hull *	7,5	5,1	6,1	5,9	7,3	8,8	8,4	8,2	9,8
Ontario	6,1	5,0	5,1	6,3	9,6	10,9	10,6	9,6	8,7
Sudbury	11,6	9,8	8,0	8,2	10,2	11,9	10,3	10,6	9,1
Oshawa	6,2	5,5	4,1	6,8	9,7	11,9	11,4	9,8	8,7
Toronto	4,5	3,7	4,0	5,3	9,7	11,4	11,0	10,3	8,5
Hamilton	6,4	5,8	5,2	6,3	10,0	10,7	11,4	8,2	6,6
St. Catharines-Niagara	9,4	6,4	7,2	7,4	11,4	12,5	13,9	10,4	9,1
London	7,1	4,7	4,3	6,0	8,0	8,8	8,7	7,7	8,0
Windsor	9,1	7,7	8,2	9,0	12,5	12,9	11,5	9,1	8,5
Kitchener-Waterloo	5,8	5,2	5,0	6,5	9,4	9,6	8,9	6,6	7,9
Thunder Bay	8,2	6,1	5,6	7,9	9,5	10,0	11,4	11,0	8,1
Ontario hors RMR	7,1	6,2	6,0	7,5	10,0	10,8	10,5	9,9	9,4
Prairies	8,7	7,9	7,4	7,1	8,2	9,3	9,3	8,4	7,6
Winnipeg	7,9	8,3	7,9	7,9	10,1	11,3	10,9	10,9	8,2
Manitoba hors RMR	6,5	7,1	7,0	6,2	6,7	6,7	6,4	6,0	6,0
Regina	6,9	6,9	7,9	6,8	6,5	7,9	8,3	7,2	7,4
Saskatoon	9,7	9,4	9,2	9,0	10,6	11,0	9,8	9,1	8,2
Saskatchewan hors RMR	6,6	6,9	6,6	6,3	6,2	7,2	7,2	6,1	6,1
Calgary	9,1	7,9	7,0	7,0	8,7	10,0	10,4	9,2	8,1
Edmonton	11,1	9,1	8,4	7,8	9,4	10,8	11,2	10,4	8,9
Alberta hors RMR	8,9	7,4	6,5	6,4	6,9	7,9	7,7	6,4	6,5
Colombie-Britannique	12,0	10,3	9,1	8,4	10,0	10,5	9,7	9,4	9,0
Vancouver	11,5	9,4	7,4	7,1	8,4	9,3	9,3	9,0	8,3
Victoria	10,9	10,2	8,9	7,7	8,2	8,3	8,6	7,6	9,2
Colombie-Britannique hors RMR	12,9	11,5	11,4	10,1	12,6	12,6	10,5	10,3	9,7

Source : Enquête sur la population active
 * Etant donné que la RMR d'Ottawa-Hull chevauche l'Ontario et le Québec, elle figure à part de ces provinces. Le total de chaque province comprend la partie correspondante de la RMR.

Le phénomène de l'heure : calme à Toronto et dans les environs

Le climat de surchauffe économique qui caractérisait la région de Toronto a complètement disparu avec l'arrivée de la récession en 1990. À la fin de 1995, aucun signe ne laissait voir son éventuel retour. Aux prises avec un taux de chômage annuel moyen de 8,5 %, la RMR de Toronto n'était pas à la veille de retrouver la fébrilité qu'on lui enviait il y a sept ans. Cependant, l'amélioration était considérable comparativement au taux de chômage de 11,4 % qu'enregistrait la région trois ans auparavant.

La situation du chômage s'est également améliorée dans d'autres RMR du sud de l'Ontario, quoique à un rythme plutôt modeste. Seule Hamilton pouvait s'enorgueillir d'un taux inférieur à 7 %.

Dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, le taux de chômage est demeuré nettement supérieur à 10 %, Halifax étant la seule exception.

Les taux de chômage les plus faibles en 1995 ont été enregistrés dans l'Ouest, plus précisément dans les zones non métropolitaines des Prairies. Ils étaient néanmoins proches de 6 %, donc de beaucoup supérieurs à ceux observés à Toronto et dans les environs à la fin de la dernière décennie.

Les rangs permettent de mieux cerner la situation

Une façon d'illustrer le déplacement de la distribution des taux de chômage consiste à utiliser des rangs, en attribuant le premier à la région ayant le plus faible taux de chômage (tableau 2). Pour simplifier les choses, nous avons retenu trois années : 1989, veille de la dernière récession; 1992, année marquée par le taux de chômage national le plus élevé¹; et 1995, an-

Tableau 2
Classement * des régions selon le taux de chômage

	1989	1992	1995	Rangs perdus ou gagnés **	
				1989 à 1992	1992 à 1995
St. John's	30	33	31	-3	2
Terre-Neuve hors RMR	35	35	35	-	-
Île-du-Prince-Édouard	34	34	33	-	1
Halifax	11	10	16	1	-6
Nouvelle-Écosse hors RMR	32	32	32	-	-
Saint John	29	20	24	9	-4
Nouveau-Brunswick hors RMR	33	27	30	6	-3
Chicoutimi-Jonquière	27	30	34	-3	-4
RMR de Québec	12	18	25	-6	-7
Trois-Rivières	26	31	27	-5	4
Sherbrooke	24	29	26	-5	3
Montréal	25	28	28	-3	-
Québec hors RMR	28	25	29	3	-4
Ottawa-Hull	8	6	23	2	-17
Sudbury	19	22	18	-3	4
Oshawa	2	21	15	-19	6
Toronto	1	19	14	-18	5
Hamilton	5	13	4	-8	9
St. Catharines-Niagara	15	23	19	-8	4
London	3	7	7	-4	-
Windsor	20	26	13	-6	13
Kitchener-Waterloo	4	9	6	-5	3
Thunder Bay	6	12	8	-6	4
Ontario hors RMR	7	14	21	-7	-7
Winnipeg	18	17	10	1	7
Manitoba hors RMR	13	1	1	12	-
Regina	17	3	5	14	-2
Saskatoon	23	16	11	7	5
Saskatchewan hors RMR	10	2	2	8	-
Calgary	14	11	9	3	2
Edmonton	21	15	17	6	-2
Alberta hors RMR	9	4	3	5	1
Vancouver	16	8	12	8	-4
Victoria	22	5	20	17	-15
Colombie-Britannique hors RMR	31	24	22	7	2

Source : Enquête sur la population active

Note : De faibles changements dans le classement peuvent être attribués à des différences du taux de chômage dont le niveau de fiabilité est inférieur aux normes d'acceptabilité. Il convient donc de traiter avec prudence les variations de moins de cinq rangs.

* Le rang n° 1 correspond au taux de chômage le plus faible de chaque année.

** Un chiffre négatif indique un recul dans le classement : le rang de la région a augmenté.

née pour laquelle on dispose des données les plus récentes.

Ainsi, Toronto a dégringolé du premier au dix-neuvième rang au plus fort de la récession, pour remonter modérément de cinq places jusqu'en 1995. Sous l'influence probable de l'industrie automobile, Oshawa a rétrogradé du deuxième au vingt-et-unième rang entre 1989

et 1992, puis a remonté de six rangs en 1995. Au septième rang en 1989, l'Ontario non métropolitain a glissé au quatorzième rang en 1992, puis de nouveau au vingt-et-unième rang en 1995.

Plusieurs régions à l'ouest de l'Ontario ont grandement amélioré leur position relative entre 1989 et 1992. Bon nombre d'entre elles ont

La prospérité accentue la dispersion

Comme nous l'avons déjà mentionné, les régions où le taux de chômage était le plus faible à la fin des années 80 sont celles qui ont connu les plus fortes hausses au cours des trois années suivantes, ce qui porte à croire que la distribution du chômage est étroitement liée à la santé de l'économie. En période de prospérité, la distribution du chômage est encore plus inégale.

Le caractère égal ou inégal de la distribution du chômage peut être mesuré de bien des façons. Pour les

besoins de l'étude, la différence moyenne des taux de chômage régionaux par rapport au résultat national a été retenue pour représenter la dispersion du chômage.

Dans le présent article, la dispersion correspond à une moyenne pondérée des différences observées entre les taux de chômage régionaux et le taux national. L'écart absolu entre le taux de chaque région et le taux national est multiplié par l'estimation de la population active de la région. On fait la somme de ces produits et on la divise

par l'estimation de la population active au Canada pour obtenir la dispersion globale. Enfin, la dispersion est divisée par le taux de chômage national afin d'obtenir la dispersion en pourcentage.

La dispersion en pourcentage peut être exprimée sous la forme de l'équation suivante :

$$\frac{(\sum |Cr - Cn| \times PAr) / PAn}{Cn}$$

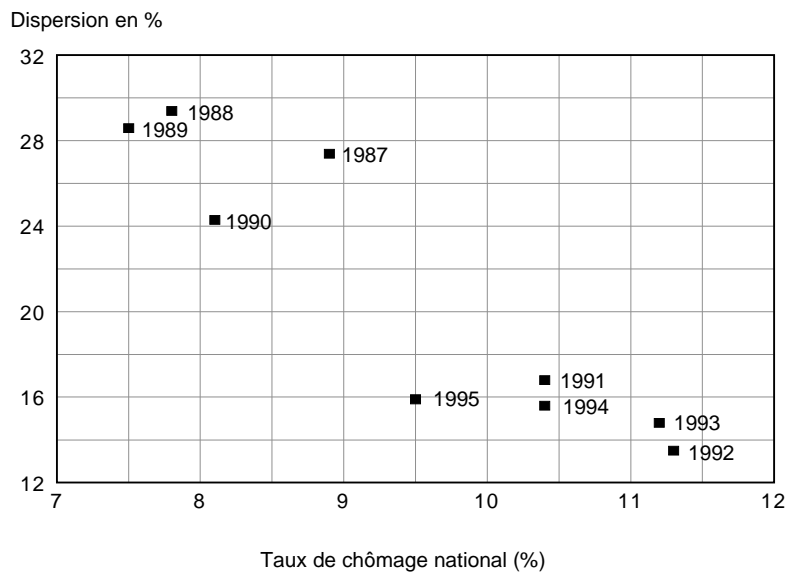
où

- Cr = taux de chômage de la région r
- Cn = taux de chômage national
- PAr = population active de la région r
- PAn = population active nationale

À la fin de la dernière décennie, même s'il y avait peu de chômeurs dans certaines régions, la dispersion du chômage était élevée, frôlant les 30 % en 1988 et en 1989. De toute évidence, certaines régions, comme la région non métropolitaine de Terre-Neuve, n'avaient pas bénéficié de cette prospérité.

Étant donné que les anciens « points chauds » du sud de l'Ontario ont été frappés relativement plus durement par la récession, la distribution du chômage est devenue plus égale, le taux de dispersion s'établissant autour de 14 % en 1992. Trois ans plus tard, le taux de chômage national avait fléchi pour s'établir à 9,5 %, et la dispersion du chômage avait remonté, se situant alors aux environs de 16 %. Il faut toutefois reconnaître que ces fluctuations sont modérées par rapport à la situation observée à la fin des années 80.

La dispersion du chômage est inversement proportionnelle au taux de chômage national.



Source : Enquête sur la population active

maintenu leur position de choix en 1995.

Le plus grand tour de montagnes russes revient probablement à Victoria, qui a gagné 17 rangs, passant de la vingt-deuxième à la cinquième position entre 1989 et 1992. En 1995, elle avait perdu 15 rangs (tableau 3).

Occupant le huitième rang en 1989, la RMR d'Ottawa-Hull est

demeurée à peu près à cette place jusqu'en 1992. Mais de 1992 à 1995, elle avait chuté au vingt-troisième rang, témoignant ainsi de la réduction des effectifs dans la fonction publique.

Au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, les fluctuations ont été en général moins marquées. La plupart de ces régions étaient déjà aux prises avec un taux de chômage

relativement élevé avant la récession et ont suivi la tendance générale au cours des six années ultérieures. Il convient toutefois de noter quelques exceptions. La RMR de Québec a reculé de six rangs de 1989 à 1992 puis de sept autres au cours des trois années suivantes, passant du douzième au vingt-cinquième rang pour l'ensemble de la période. De son côté, Halifax a glissé du dixième

Tableau 3
Variations les plus importantes * dans le classement des régions selon le taux de chômage

	1989 à 1992		1992 à 1995
Position améliorée			
Victoria	17	Windsor	13
Regina	14	Hamilton	9
Manitoba hors RMR	12	Winnipeg	7
Saint John	9	Oshawa	6
Saskatchewan hors RMR	8	Toronto	5
Vancouver	8	Saskatoon	5
Position perdue			
Oshawa	-19	Ottawa-Hull	-17
Toronto	-18	Victoria	-15
Hamilton	-8	RMR de Québec	-7
St. Catharines-Niagara	-8	Ontario hors RMR	-7
Ontario hors RMR	-7	Halifax	-6

Source : Enquête sur la population active

* On a choisi cinq régions ayant enregistré les variations négatives ou positives les plus importantes au classement pour chaque période de comparaison. En cas d'égalité, les deux régions ont toutefois été inscrites dans la liste.

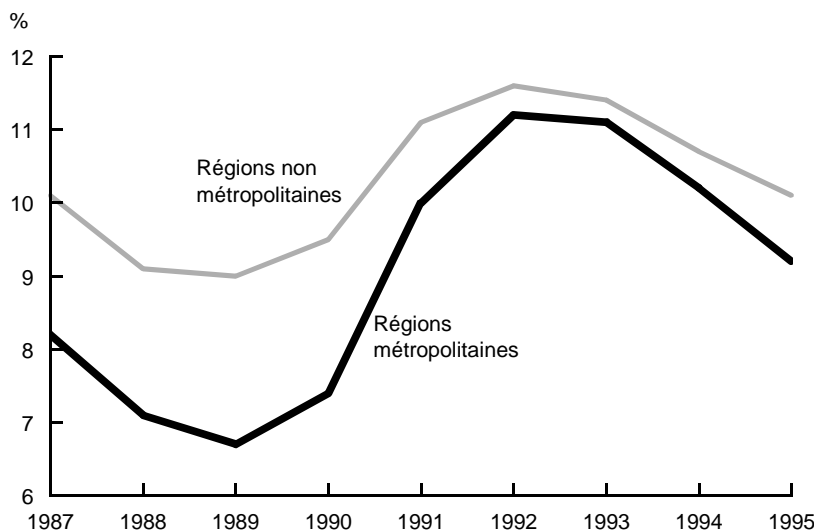
rang en 1992 au seizième en 1995 (voir *La prospérité accentue la dispersion*).

La vie dans la grande ville ...

L'accent a jusqu'à présent été mis sur les diverses régions du pays.

Cependant, qu'en est-il des régions métropolitaines dans leur ensemble? Comment la situation du chômage dans ces régions se compare-t-elle avec celle du reste du pays?

Graphique
Les taux de chômage des régions métropolitaines sont plus faibles mais aussi plus sensibles aux fluctuations.



Source : Enquête sur la population active

Les taux de chômage observés au cours de la période étudiée sont plus faibles dans les régions métropolitaines que dans les autres régions du pays (graphique). Les fluctuations y sont toutefois plus marquées : les taux sont beaucoup plus bas en période de prospérité et augmentent plus rapidement lorsque l'économie ralentit. La gamme des activités économiques constitue peut-être une explication : par exemple, l'agriculture ne sera peut-être pas aussi sensible aux fluctuations cycliques de la demande que le secteur manufacturier.

Les différences entre les régions métropolitaines et le reste de la province varient au pays. À Terre-Neuve, en 1994 et en 1995, le taux de chômage enregistré à St. John's était inférieur d'environ 10 points de pourcentage à celui du reste de la province (tableau 2 en annexe), un écart sans doute attribuable au déclin de l'industrie de la pêche. En Nouvelle-Écosse, le taux enregistré à Halifax se maintenait entre 5 et 7 points sous le taux des autres régions de la province.

Au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, le taux de chômage des régions métropolitaines a été habituellement moins de 2 points de pourcentage inférieur à celui des régions non métropolitaines. Toutefois, dans les trois provinces des Prairies, le contraire s'est produit : le taux de chômage était plus élevé dans les régions métropolitaines. Ce phénomène a été particulièrement remarqué au Manitoba, Winnipeg surpassant le reste de la province dans une proportion allant jusqu'à 5 points de pourcentage. L'écart a été le plus grand entre 1991 et 1994, car avant cette période, il était plutôt proche d'un point.

Résumé

Le taux de chômage national représente une mosaïque complexe.

Certaines régions, par exemple, sont stables, alors que d'autres connaissent beaucoup plus de variations. Les régions métropolitaines, en règle générale, se caractérisent par des fluctuations plus marquées, même si leur taux de chômage est habituellement plus faible.

Ces écarts ont des conséquences importantes pour le pays. Lorsque l'économie se redresse, des régions peuvent faire face à une pénurie de travailleurs dans certains domaines. Pendant ce temps, le chômage demeure obstinément élevé dans d'autres régions.

Même si le taux de chômage a baissé de façon générale, les dimi-

nutions ont été essentiellement modérées, de sorte que la dispersion du chômage a très peu augmenté. Les plus faibles taux de chômage demeurent nettement supérieurs à ceux de 1988 et de 1989; par ailleurs, ce n'est plus dans le sud de l'Ontario mais dans l'Ouest que la demande sur le marché du travail est la plus forte. □

■ Note

1 D'après les taux de chômage mensuels, la récession a culminé en avril 1992. Les moyennes annuelles, comme celles utilisées ici, ne font pas ressortir de façon détaillée les tendances temporelles.

■ Documents consultés

GOWER, D. « Mosaïque du chômage au Canada » dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 1, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Été 1989, p. 17-28.

STATISTIQUE CANADA. *Moyennes annuelles de la population active*, 1995, n° 71-220-XPB au catalogue, Ottawa, 1996.

---. *Moyennes annuelles de la population active*, (données cumulatives), n° 71-529-XPB au catalogue, Ottawa.

---. *Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active*, n° 71-528-XPB au catalogue, Ottawa, 1992.

Annexe – Tableau 1
Tendances de l'emploi par région

	1989	1992	1995	Variation	
				1989 à 1992	1992 à 1995
	en milliers				
Canada	13 086	12 842	13 506	-244	664
Ensemble des RMR	8 543	8 336	8 754	-207	418
Ensemble des régions hors RMR	4 543	4 506	4 752	-37	246
Atlantique	941	921	954	-19	32
St. John's	74	74	82	-	8
Terre-Neuve hors RMR	132	119	115	-12	-4
Île-du-Prince-Édouard	55	54	59	-	5
Halifax	160	156	166	-4	10
Nouvelle-Écosse hors RMR	224	215	218	-9	3
Saint John	56	59	59	3	-
Nouveau-Brunswick hors RMR	240	243	254	3	12
Québec	3 157	3 067	3 204	-90	137
Chicoutimi-Jonquière	64	62	62	-2	-
Québec	304	310	316	6	6
Trois-Rivières	62	58	63	-4	5
Sherbrooke	68	61	66	-6	4
Montréal	1 557	1 493	1 544	-64	51
Québec hors RMR	987	960	1 025	-26	64
Ottawa-Hull	493	498	510	5	12
Ontario	5 241	5 001	5 231	-240	231
Sudbury	71	69	78	-1	9
Oshawa	126	119	128	-8	9
Toronto	2 165	2 021	2 123	-144	102
Hamilton	323	295	312	-28	16
St-Catharines-Niagara	152	153	159	1	6
London	198	198	208	-	10
Windsor	132	119	127	-13	8
Kitchener-Waterloo	197	194	205	-3	10
Thunder Bay	62	59	64	-3	5
Ontario hors RMR	1 437	1 397	1 448	-40	51
Prairies	2 224	2 233	2 355	9	121
Winnipeg	336	321	344	-14	23
Manitoba hors RMR	177	177	178	-	1
Regina	96	97	99	1	2
Saskatoon	102	100	106	-2	6
Saskatchewan hors RMR	259	253	255	-6	2
Calgary	391	394	427	3	33
Edmonton	417	429	453	12	25
Alberta hors RMR	446	462	492	16	31
Colombie-Britannique	1 524	1 619	1 762	96	142
Vancouver	806	861	910	55	50
Victoria	131	134	144	3	10
Colombie-Britannique hors RMR	587	625	707	38	83

Source : Enquête sur la population active

Annexe – Tableau 2
Taux de chômage des régions métropolitaines et non métropolitaines

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
	%								
Canada	8,9	7,8	7,5	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5
Métro	8,2	7,1	6,7	7,4	9,9	11,2	11,1	10,2	9,2
Non métro	10,1	9,1	9,0	9,5	11,1	11,6	11,4	10,7	10,1
Atlantique	13,9	12,3	12,2	12,7	14,0	14,9	15,4	14,8	13,4
Métro	10,7	9,4	8,7	9,3	10,7	11,8	11,8	11,2	10,1
Non métro	15,3	13,6	13,8	14,2	15,4	16,3	17,0	16,5	14,9
Terre-Neuve	18,0	16,4	15,7	17,0	18,3	20,2	20,1	20,4	18,3
Métro	12,5	11,2	10,8	11,9	13,3	15,6	14,1	14,1	12,6
Non métro	20,8	19,2	18,2	19,8	21,2	22,8	23,7	24,3	21,9
Île-du-Prince-Édouard	13,1	12,9	14,0	14,9	16,9	17,9	18,1	17,1	14,7
Nouvelle-Écosse	12,4	10,2	9,8	10,5	12,0	13,2	14,7	13,3	12,1
Métro	9,0	7,9	6,9	7,9	9,1	10,0	11,2	9,4	8,9
Non métro	14,6	11,8	11,9	12,4	14,1	15,3	17,1	16,1	14,4
Nouveau-Brunswick	13,1	12,0	12,4	12,1	12,8	12,8	12,6	12,4	11,5
Métro	13,0	11,2	10,7	9,6	11,8	11,4	10,5	12,2	10,3
Non métro	13,2	12,2	12,8	12,6	13,0	13,2	13,1	12,5	11,8
Québec	10,3	9,4	9,3	10,2	12,0	12,8	13,2	12,2	11,3
Métro	9,9	9,1	8,8	9,6	11,7	12,8	13,0	12,1	11,1
Non métro	11,2	10,2	10,4	11,3	12,6	12,7	13,3	12,3	11,5
Ontario	6,1	5,0	5,1	6,3	9,6	10,9	10,6	9,6	8,7
Métro	5,7	4,6	4,7	5,8	9,5	10,9	10,6	9,5	8,5
Non métro	7,1	6,2	6,0	7,5	10,0	10,8	10,5	9,9	9,4
Prairies	8,7	7,9	7,4	7,1	8,2	9,3	9,3	8,4	7,6
Métro	9,3	8,4	7,9	7,6	9,2	10,5	10,6	9,8	8,3
Non métro	7,7	7,2	6,6	6,3	6,7	7,5	7,3	6,2	6,3
Manitoba	7,4	7,9	7,6	7,3	8,9	9,7	9,3	9,2	7,5
Métro	7,9	8,3	7,9	7,9	10,1	11,3	10,9	10,9	8,2
Non métro	6,5	7,1	7,0	6,2	6,7	6,7	6,4	6,0	6,0
Saskatchewan	7,4	7,5	7,5	7,0	7,3	8,2	8,0	7,0	6,9
Métro	8,3	8,2	8,6	7,9	8,6	9,5	9,1	8,2	7,9
Non métro	6,6	6,9	6,6	6,3	6,2	7,2	7,2	6,1	6,1
Alberta	9,7	8,1	7,3	7,0	8,3	9,5	9,7	8,6	7,8
Métro	10,2	8,5	7,7	7,4	9,1	10,4	10,8	9,8	8,5
Non métro	8,9	7,4	6,5	6,4	6,9	7,9	7,7	6,4	6,5
Colombie-Britannique	12,0	10,3	9,1	8,4	10,0	10,5	9,7	9,4	9,0
Métro	11,4	9,5	7,6	7,2	8,3	9,1	9,2	8,8	8,4
Non métro	12,9	11,5	11,4	10,1	12,6	12,6	10,5	10,3	9,7

Source : Enquête sur la population active